

MYLIKÉ

Revue scientifique du tourisme et des territoires



VOLUME 1, NUMERO 1
JUILLET 2026



ISSN-L : 3135-5692



ISSN-P : 3135-5706



www.mylike-journal.org

Université Alassane Ouattara



MYLIKÉ,

Revue scientifique du tourisme et des territoires

ISSN-L : 3135-5692

ISSN-P : 3135-5706

Contacts :

Adresse postale : 01 BP V Bouaké 01

Tel : 00 225 07 07 66 15 59

redaction@mylike-journal.org

www.mylike-journal.org

Éditée par :

L'UFR Communication et Société

Université Alassane Ouattara

Côte d'Ivoire

ÉDITORIAL

La publication de **MYLIKÉ, Revue scientifique du tourisme et des territoires** marque une étape importante dans la mise en place d'un espace scientifique consacré aux questions du tourisme, du développement et des dynamiques territoriales contemporaines. La revue ambitionne de contribuer aux débats en sciences humaines et sociales à travers une approche ouverte, rigoureuse et pluridisciplinaire, mobilisant notamment la géographie, la sociologie, l'économie, l'anthropologie, l'aménagement et les disciplines connexes.

Dans un contexte marqué par l'intensification des mobilités, la diversification des pratiques touristiques et les recompositions territoriales, les phénomènes touristiques ne peuvent être réduits à leur seule dimension économique. Ils s'inscrivent dans des logiques complexes de gouvernance, de patrimonialisation, d'appropriation spatiale et de développement territorial.

Le choix du terme MYLIKÉ, issu du patrimoine culturel baoulé et signifiant littéralement « ma chose », traduit une volonté d'affirmation scientifique fondée sur l'ancrage, l'appropriation et la construction collective des savoirs. Au-delà de sa portée linguistique, cette dénomination renvoie à ce que les sociétés construisent, façonnent et revendiquent dans leurs rapports aux territoires, aux patrimoines et au développement.

Dans ce cadre, MYLIKÉ affirme sa volonté de s'inscrire durablement dans le paysage scientifique en proposant un cadre éditorial fondé sur l'exigence scientifique, la rigueur méthodologique et l'ouverture disciplinaire.

Le Comité éditorial

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de publication :

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef :

OURA Kouadio Raphaël, Directeur de Recherches, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Chef de secrétariat :

N'GORAN Kouamé Fulgence, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Membres du secrétariat :

GOLLY Anne Rose N'Dry, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

ZOMBO Jean-Philippe, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

GNANKOUEEN Anicet Renaud, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

YAO Affoué Prisca Elodie, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Nalourgo Drissa, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

KONÉ Kiyofolo Hyacinthe, Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

KOUADIO N'Guessan Arsène, Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

KOUADIO Kouakou Abraham, Assistant, Université de San-Pedro (Côte d'Ivoire)

TOURÉ Dieu Suffit N'Guessan, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

AHUA Émile Aurélien, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

GUEU Jean, Assistant, Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

TANOAH Ané Landry, Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Yao Privat, Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

HAUHOOT Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

ALOKO N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

DJAKO Arsène, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

OULAI Jean-Claude, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

BAH Henri, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Konan, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

DIOMANDÉ Beh Ibrahim, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

BATIBONAK Sariette, Professeur Titulaire, Institut Universitaire de Développement International, (Cameroun)

WADE Samba Cheick, Professeur titulaire, Université Gaston Binger, Sénégal

ADAYE Akoua Assunta, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

ADOFFI Ange Bernabé, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

ASSEMIAN Assié Emile, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

BOHOUSSOU N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

BOSSON Eby Joseph, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

DIALLO Mohamadou Mountaga, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop, (Sénégal)

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

DIOMBERA Mamadou, Maître de Conférences, Université de Ziguinchor (Sénégal)

DJAH Armand Josué, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

DOHO Bi Tchan André, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

FIAGAN Koku-Azonko, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo)

GOHOUROU Florent, Géographe, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé, (Côte d'Ivoire)

GOUAMENE Didier, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé, (Côte d'Ivoire)

KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

KASSI-DJODJO Irène, Géographe, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, (Côte d'Ivoire)

KOFFI Kan Emile, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

KOMENAN Houphouët Jean-Félix, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé, (Côte d'Ivoire)

KONAN Kouakou Attien Jean Michel, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Konan Jérôme, Maître de Recherche, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

KOUKOUGNON Wilfried Gauthier, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, (Côte d'Ivoire)

KRA Adingra Magloire, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé, (Côte d'Ivoire)

N'DJAMBOU Léandre, Maître de Conférences, Université Omar Bongo, (Gabon)

NIKIEMA Dayangnéwendé Edwige, Maître de Conférences, Université Joseph Ki Zerbo (Burkina Faso)

OSSORO Angela, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé, (Côte d'Ivoire)

OUEDRAOGO Issiaka, Maître de Recherches, Institut des Sciences des Sociétés, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique, (Burkina Faso)

OUEDRAOGO Rawelguy Ulysse Emmanuel, Maître de Conférence, Université Joseph Ki Zerbo (Burkina Faso)

SAMBOU Aly, Maître de Conférences, Université Gaston Berger (Sénégal)

TANO Kouamé, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé, (Côte d'Ivoire)

TESSOUGUE Moussa dit Martin, Maître de Conférences CAMES, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

TRA Bi Zamblé Armand, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

WALI-WALI Christian, Géographe, Maître de Conférences, Université Omar Bongo, (Gabon)

YANOGO Pawendkissou Isidore, Maître de Conférences, Université Norbert Zongo, (Burkina Faso) `

YEBOUE Konan Thierry St Urbain, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

YOMAN N'Goh Koffi Michael, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

ZADOU Armand Didié, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé, (Côte d'Ivoire)

ZIDNABA Irissa, Maître de Recherches, Institut des Sciences des Sociétés, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique, (Burkina Faso)

ZOUHOULA Bi Marie Richard, Maître de Conférences, Université PELEFORO Gon Coulibaly, (Côte d'Ivoire)

SOMMAIRE

Articles	Pages
INTÉGRATION DES TIC DANS LE SYSTÈME D'INFORMATION TOURISTIQUE DU BENIN : ANALYSE DES ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR UNE DESTINATION ÉMERGENTE <i>SODANSOU Leopold</i>	1
LA PAIX COMME CONDITION FONDAMENTAL A TOUT PROJET CIVILISATIONNEL DURABLE <i>KOUAME Henry Joel Konan</i>	22
CONTRIBUTION DU « TOURISME POTIER » A L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES ACTEURS ET DES POPULATIONS DE LA LOCALITÉ DE TANOU-SAKASSOU (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) <i>ZOMBO Jean Philippe, N'GORAN Kouamé Fulgence</i>	38
FORET SACRÉES ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE AU GABON : DE LA FIN DU XIX^e SIÈCLE À NOS JOURS <i>OMBIGATH Pierre Romuald</i>	53
TOURISME ET DÉCHETS À DAKAR : ATTRACTIVITÉ LITTORALE ET DÉFIS DE GOUVERNANCE URBAINE DANS L'ILE DE NGOR <i>DIOMBATY Ibrahima, SAWROU Mbingue, El hadji RAWANE BA, Abdou Kadry MANE</i>	67
DISTRIBUTION SPATIALE DES STRUCTURES SÉCURITAIRES ET RECRUESCENCE DE LA CRIMINALITÉ DANS LE VILLE DE N'DJAMENA (CITE-CAPITALE DU TCHAD) <i>KAGONBÉ Madi, TOB-RO N'Dilbé, ALLARANE Ndonaye</i>	87
CONFLIT D'USAGE ENTRE ORPAILLAGE CLANDESTIN ET TOURISME AUTOUR DES RESSOURCES NATURELLES : CAS DE LA PLAGE FLUVIALE DE PAPARA (RÉGION DE LA BAGOUÉ) <i>Daniel Guikahné BISSOU, Lazéni BAMBÁ</i>	105
INTERVENTIONS PUBLIQUES RÉGIONALES ET DEFIS DU DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DANS LA SOUS PRÉFECTURE DE WOROFLA, DÉPARTEMENT DE SÉGUÉLA, RÉGION DU WORODOUGOU (NORD-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE) <i>COULIBALY Mohamed Naboua, Joseph-Pierre ASSI KAUDJHIS, BAKAYOKO Souleymane</i>	126

LA PAIX COMME CONDITION FONDAMENTALE DE TOUT PROJET CIVILISATIONNEL DURABLE

KOUAMÉ Henri Joel Konan,
Université Alassane Ouattara - Bouaké
Email : jojodescartes@gmail.com

Résumé

La question du développement durable constitue l'une des préoccupations majeures de notre époque. Or, aucun progrès véritable ne saurait se réaliser sans aucune stabilité socio-politique. La paix apparaît donc comme la condition sine qua non du développement durable et de la durabilité de nos États. En effet, l'omniprésence des conflits, des violences et des crises sous toutes leurs formes, constituent un véritable handicap au développement des sociétés et à la construction d'une humanité durable. Cet article se propose d'examiner les causes profondes des défaillances de nos systèmes de développement et d'identifier les conditions nécessaires à l'émergence d'une humanité durable. S'appuyant sur une approche analytique et phénoménologique, l'article mobilise trois cadres théoriques complémentaires : la théorie politico-institutionnelle du développement, la théologie chrétienne de la responsabilité écologique, et l'ontologie fondamentale de Martin Heidegger, notamment sa conception du Dasein, de l'habiter et de la sérénité (Gelassenheit). Il en résulte que la paix n'est pas seulement une condition politique du développement, mais son fondement ontologico-théologique, sans lequel toute civilisation demeure fragile et éphémère.

Mots clés : Développement durable, éco-citoyenneté, humanité durable, ontologie, paix, progrès, théologie

PEACE AS A FUNDAMENTAL CONDITION FOR ANY SUSTAINABLE CIVILIZATIONAL PROJECT

Abstract :

The issue of sustainable development is one of the major concerns of our time. However, no real progress can be achieved without socio-political stability. Peace therefore appears to be the sine qua non of sustainable development and the sustainability of our states. Indeed, the omnipresence of conflicts, violence, and crises in all their forms constitutes a real obstacle to the development of societies and the building of a sustainable humanity. This article aims to examine the root causes of the failures of our development systems and to identify the conditions necessary for the emergence of a sustainable humanity. Drawing on an analytical and phenomenological approach, the article draws upon three complementary theoretical

frameworks: the political-institutional theory of development, Christian theology of ecological responsibility, and Martin Heidegger, particularly his conception of *Dasein*, dwelling, and serenity (Gelassenheit). It follows that peace is not merely a political condition of development, but its ontological-theological foundation, without which any civilization remains fragile and ephemeral.

Keywords : Eco-citizenship, Ontology, Peace, Progress, Sustainable development, Sustainable humanity, Theology

Introduction

La paix et le développement constituent deux réalités essentielles et indissociables dans la construction des sociétés humaines. L'histoire de l'humanité atteste que les pays qui jouissent d'une paix durable sont généralement ceux qui connaissent une croissance économique, un progrès social et une stabilité politique significative. À l'inverse, les conflits, les violences et l'insécurité fragilisent les institutions, freinent les investissements, accentuent la pauvreté et la misère, et mettent en ruine le progrès du genre humain.

Dans le contexte actuel, notamment dans les pays en développement d'Afrique, la question de la paix apparaît comme une condition fondamentale pour promouvoir le développement durable. Le conflit opposant Israël, l'Iran et les États-Unis, déclenché au début de l'année 2026, illustre tragiquement cette réalité, entraînant une hausse sans précédent des prix du pétrole, la désorganisation du commerce mondial, l'inflation galopante et l'insécurité alimentaire menaçant le continent africain. Cette actualité confère à notre problématique une urgence théorique et pratique indiscutable. « Les conflits armés exercent des effets dévastateurs non seulement sur les sociétés humaines, mais aussi sur l'environnement » (N. P. Elsie et T. Njoda, 2025, p. 510). Ainsi, « la paix, le développement et la protection de l'environnement sont interdépendants et indissociables » (Conférence des Nations Unies sur le développement durable, Rio+20, 2012, p. 42).

La paix ne doit pas être seulement conçue comme l'absence de guerre, mais aussi comme l'application de la justice sociale, la bonne gouvernance, la participation à l'éco-citoyenneté et le respect des droits humains. Ce qu'il faut comprendre est que « la consolidation de la paix et la prévention des conflits sont en réalité de même nature et constituent toutes deux les conditions nécessaires du développement », (W. P. André, 2004, p. 29). S'inscrivant dans l'intersection de trois grandes traditions intellectuelles, notamment de la théorie politico-institutionnelle du développement durable, de la théologie chrétienne de la responsabilité écologique et de l'ontologie fondamentale de Martin Heidegger, cette présente réflexion permet de comprendre que la paix est une donnée ontologique indispensable à la durabilité de notre monde.

C'est justement cette prise de conscience qui nous conduit à analyser le sujet suivant : La paix comme condition fondamentale de tout projet civilisationnel durable.

Dès lors se pose cette question fondamentale : En quoi la paix constitue-t-elle le fondement essentiel de tout projet civilisationnel durable ? Dans quelle mesure, la guerre constitue-t-elle la cause structurelle de la misère humaine ? En outre, en quoi la paix entendue comme substrat théologico-politique est-elle le vecteur d'une transformation humaine durable ? Par ailleurs, la paix envisagée comme horizon ontologique du *Dasein*, ne serait-elle pas la condition sine qua non de tout développement humain durable ? Cet article poursuit trois objectifs : montrer que l'instabilité et les conflits armés détruisent les fondements socio-économiques des sociétés. En outre, établir que la paix implique, au plan politique, une gouvernance juste, et au plan théologique, une responsabilité envers la création et enfin, montrer que la paix véritable est un horizon ontologique, un mode d'être authentique de l'homme (*Dasein*) fondé sur l'habiter poétique de la terre.

À partir d'une approche analytique et phénoménologique, nous montrerons dans un premier temps, que la guerre est la cause structurelle de la misère humaine et un obstacle au développement. Ensuite nous dégagerons le rôle théologico-politique de la paix comme facteur de transformation vers une humanité durable. Par ailleurs, nous mettrons en évidence la dimension ontologique fondamentale de la paix à partir de la pensée de Martin Heidegger.

1- La guerre comme cause structurelle de la misère humaine

1.1 – La guerre comme canal de dévastation économique et environnementale

Dans tous les domaines de l'existence humaine, la guerre engendre une souffrance multidimensionnelle. Aucun développement ne peut s'opérer dans un environnement marqué par les crises, l'instabilité et la violence. Les « conflits incessants [font que] l'équilibre même de notre planète est en péril » (W. P. André, 2004, p. 23). Le Principe 24 de la Charte de Rio 1992 souligne que « la guerre exerce une action intrinsèquement destructrice sur le développement durable » (Conférence des Nations Unies, Rio+20, 2012, p. 42). Les conflits à caractère économique et géopolitique constituent un catalyseur de la misère humaine et approfondissent « les phénomènes de mal développement », (X. Greffe, 1986, p. 56). Ces conflits sont en outre budgétivores, car ils nécessitent la mobilisation d'énormes fonds dus à la course aux armements. À cela s'ajoute la multiplication des nouveaux conflits socio-politiques et la prolifération des mouvements terroristes, qui constitue une véritable gangrène pour le développement et la croissance de notre monde.

En réalité, les conflits dans les États provoquent la destruction massive des infrastructures essentielles telles que les écoles, les hôpitaux et les réseaux du

transport. Ils provoquent la faillite des entreprises de subsistance. Ce sinistre matériel a un impact néfaste sur l'économie des États et par ricochet sur les populations :

Les conflits armés engendrent des coûts économiques, sociaux et environnementaux, et ils font en sorte que le potentiel humain est mobilisé au profit du conflit et non à celui d'objectifs rentables. Les coûts cachés et les séquelles durables de ces conflits (pertes en vies humaines, destructions de l'infrastructure économique et sociale, détournement de ressources financières) ne sont pas négligeables. (A. Khazri, 2011, p. 122)

Il en résulte de cette affirmation que les conflits armés posent de sérieux problèmes à l'économie des pays. Ils menacent et ravagent les infrastructures socio-économiques et les laissent dans un état de délabrement. Parce que le coût de la réhabilitation de ces infrastructures est si élevé qu'elles sont abandonnées définitivement. Les conséquences directes de cette situation sont : le chômage, la pauvreté, la misère et l'exode des populations d'une localité vers une autre. Ce qui crée le plus souvent la pauvreté et l'épuisement des ressources naturelles :

Les conflits armés s'accompagnent aussi d'un effondrement de la gouvernance environnementale, qui engendre à son tour une dégradation accélérée de l'environnement. En quelques jours, ou en quelques semaines, peut être détruit le long et patient travail de plusieurs années, voire le travail naturel de plusieurs millénaires. Parfois la destruction provoque des dégradations irréversibles dans les écosystèmes. (A. H. Dorsouma et M. A. Bouchard, 2014, p. 1)

Aussi, faut-il ajouter que les vagues migratoires dues aux conflits entraînent la naissance des rivalités et de nouvelles tensions sociales qui exacerbent la crise écologique :

Les conflits exacerbent des problèmes environnementaux déjà préoccupants tels que les pratiques agricoles inappropriées, la déforestation, la désertification, la sécheresse, l'érosion et la perte de la fertilité des sols, les changements climatiques, la baisse du niveau des cours d'eau, la disparition de la faune sauvage ; renforçant ainsi l'état de pauvreté, de sous-développement et de dégradation de l'environnement des pays concernés. (A. H. Dorsouma et M. A. Bouchard, 2014, pp. 9-10)

De ces propos, nous pouvons en déduire que les conflits armés ont une influence et un impact négatif sur l'environnement et sur la biodiversité : « Les aires protégées ou parcs nationaux, deviennent souvent des lieux de déplacement de populations ou de combattants, exposant ainsi ces espaces à des dommages immédiats (...) avec un impact durable sur leur biodiversité », (N. P. Élise et T. Njoda, 2025, p. 510). En outre, l'insécurité accrue due aux conflits armés dissuade les investisseurs nationaux et

internationaux à cause des risques élevés et l'incertitude qui sont des éléments que tout investisseur cherche à maîtriser. Cela peut entraîner inévitablement l'interruption des activités économiques et la perte des capitaux investis.

Par ailleurs, eu égard au changement constant des régimes politiques, les accords politiques et économiques notamment signés avec les partenaires sociaux économiques et les investisseurs volent en éclat :

Guerres, insurrections et instabilité politique perturbent les échanges, détruisent les infrastructures et conduisent au déplacement de millions de personnes, réduisant la productivité et refermant le piège d'une pauvreté durable, conséquences qui alimentent à leur tour le cercle vicieux du manque de perspectives et des conflits. Selon les estimations, les pays africains perdent collectivement des milliards de dollars chaque année en raison des conflits, et affectent les ressources déjà limitées aux dépenses de sécurité », (M. Ibrahim Fondation, 2025, p. 8).

Cet argumentaire nous révèle clairement le caractère nuisible et néfaste des conflits armés sur l'économie des pays, voir sur l'économie mondiale.

1.2- Les répercussions géoéconomiques du conflit Israël-Iran-États-Unis

Aujourd'hui, le conflit entre Israël, l'Iran et les États-Unis constitue un choc géoéconomique majeur sans précédent dans trois grands domaines de l'existence. Le premier domaine est relatif à l'énergie : pétrole et gaz. Il provoque également la hausse du prix du gaz : « Les prix du pétrole ont fortement augmenté depuis le début de l'année 2026, en particulier depuis le 28 février et le lancement de l'opération militaire menée conjointement par les États-Unis et Israël en Iran », (D. Rouzet, 2026, p. 2). Tout ceci entraîne une augmentation des coûts de production et une perte de la compétitive industrielle. Pour sa part, Jean Lemierre dépeint cette situation qui prévaut en ce moment en ces termes :

Plus d'un mois après le déclenchement du conflit au Moyen-Orient, ses conséquences sur le marché des hydrocarbures sont significatives : un arrêt presque complet des flux transitant par le détroit d'Ormuz (soit environ 10% de la consommation mondiale de pétrole brut et environ 5% de celle des produits raffinés), des capacités de production de certains pays du Golfe détruites (dont 17% de la production de GNL du Qatar qui fournit environ 20% du marché mondial) et 43% des capacités de raffinage du Golfe endommagées à des degrés divers, une forte hausse des prix de l'ensemble des produits, qu'ils soient bruts ou raffinés. (J. Lemierre, 2026, p. 3.)

Le deuxième est relatif au commerce international qui est fortement secoué par la perturbation de la voie maritime (le détroit d'Ormuz, la mer rouge le canal de suez) :

Alors que le conflit au Moyen-Orient entre dans sa 5e semaine, les marchés financiers ont déjà subi en mars une purge sévère, liée à l'impact attendu sur le commerce international et l'économie mondiale en général de la hausse observée ou anticipée des cours du pétrole et du gaz naturel. Le blocage persistant du détroit d'Ormuz et l'arrêt ou la fragilisation de nombreuses infrastructures énergétiques des pays du Golfe Persique maintiennent notamment le prix du baril de Brent et de WTI à des plus hauts, (P. Barral, 2026, p. 1)

En clair, ce conflit constitue un choc géopolitique majeur pour le commerce mondial.

Enfin, le troisième domaine concerne les finances. Le conflit entre Israël, Iran et les États-Unis, agissent de façon systématique sur l'économie, les marchés, les investissements et les équilibres monétaires : « Le conflit entre les États-Unis, Israël et l'Iran accentue le risque pour le marché mondial et les marchés financiers », (S. Chaar et L. Bindelli, 2026, p. 1). En effet, ce conflit a un véritable impact sur l'équilibre économique et monétaire mondiale. Il a considérablement influencé la stabilité financière des pays. « Le conflit au Moyen-Orient, (...) entraînera une inflation plus élevée, un ralentissement de la croissance et une politique monétaire plus restrictive », (B. Papadaski, 2026, p. 1). Toutes ces raisons susmentionnées montrent effectivement qu'aucun progrès durable, qu'il soit économique, politique, social ou humain ne saurait se faire dans un contexte d'instabilité ou de conflit.

La paix en tant que réalité transcendante, ne se limite pas seulement à l'absence de guerre, mais elle prend en compte la sécurité des personnes, la justice sociale, le respect des droits humains et la stabilité socio-politique. En effet, un État stable peut planifier et mettre en place des politiques publiques efficaces ainsi, sans la paix, les institutions sont fragilisées, menacées de disparitions. Ainsi, la paix devient le préalable du développement, elle en est la sève nourricière. Mais quelle est la place de la paix dans la construction d'une humanité durable ?

2 - La paix comme substrat théologico-politique : axe d'une transformation humaine qualitative

La vraie paix dans une nation repose sur deux facteurs indéniables. D'un côté, il y a le facteur divin qui repose sur le respect des normes ou des prescriptions divines. De l'autre, nous avons le facteur politique qui repose sur la bonne gouvernance, le respect des institutions, la justice et l'application équitable du droit. Pour ce faire, il faudrait que les dirigeants de nos nations créent les conditions nécessaires qui favorisent la paix, qui, à son tour favorisera le développement d'une humanité durable. Ces conditions se résument en ceci :

« Faire mener les activités de développement par l'État, en passant par des institutions légitimes, responsables et fondées sur les droits humains et l'état de droit, est la voie

la plus sûre pour restaurer le contrat social et parvenir à une paix durable », (N. Anyaegbunam, 2026, p 30).

2.1 - La paix comme fondement de la cohésion sociale et du développement économique

La paix renforce la cohésion sociale en réduisant les tensions ethniques, religieuses et politiques. Elle favorise la confiance, car dans un climat apaisé, les citoyens se sentent en sécurité et sont plus enclins à collaborer, à dialoguer et à s'engager dans les projets communs : « Le dialogue consiste à s'écouter, discuter, se mettre d'accord et cheminer ensemble. Favoriser tout cela entre les générations signifie labourer le sol dur et stérile du conflit et du rejet pour cultiver les semences d'une paix durable et partagée », (S. Père, 2022, p. 6). En clair, la paix permet de bâtir, non seulement des sociétés inclusives ou chaque individu peut participer activement à la construction d'une humanité durable fondée sur l'équité et la solidarité. C'est pourquoi, il urge de renouer ou de restaurer les liens fraternels sacro-saints qui trouvent leurs sens dans le dialogue intersubjectif. Il faut une relation bilatérale entre les membres du corps sociale : « Les grands défis sociaux et les processus de pacification ne peuvent se passer du dialogue entre les gardiens de la mémoire - les personnes âgées - et ceux qui font avancer l'histoire - les jeunes », (S. Père, 2022, p. 6). Ici, il est clair que la société est une entité homogène et intrinsèquement unie, par conséquent indissoluble. Ainsi, cultiver la paix, c'est choisir ce puissant levier de transformation économique durable. En effet, un climat de paix favorise la solidarité et la stabilité économique, lequel climat attire les investisseurs nationaux et internationaux. Ainsi, pour bâtir une économie forte, les États doivent investir dans le capital humain en misant sur des secteurs stratégiques tels que l'éducation, les infrastructures et l'innovation :

Pour relancer la croissance et bâtir une économie solide, la première étape consiste à renforcer ses fondements. Pour ce faire, les pays doivent remédier aux problèmes structurels liés à leurs catalyseurs de croissance. Investir dans le capital humain en améliorant la qualité et la réactivité du système d'enseignement, en particulier de la formation professionnelle, en élargissant l'accès au système à tous les niveaux d'instruction, et en resserrant les liens entre les universités et le marché du travail peut rehausser la productivité de la main-d'œuvre et améliorer la capacité d'adaptation de la population active aux transformations structurelle. (OCDE, 2026, p. 16)

Tous ces propos montrent que la paix apparaît comme un levier indispensable pour mettre en œuvre des politiques économiques durables, capables de soutenir la croissance tout en réduisant les inégalités. Dans ce processus de relance et de croissance économique la volonté et le rôle de l'États ne sont pas négligeables.

2.2 - La paix comme catalyseur théologique de la durabilité environnementale

Au plan théologique, la saisie de la paix comme réalité spirituelle situe l'homme dans sa responsabilité originelle. Selon la Bible, Dieu a confié la responsabilité et la gestion de la terre à l'homme. En l'établissant responsable du jardin, Dieu était implicitement entrain de lui déléguer le pouvoir de gestionnaire et de protecteur de la terre entière. « L'Éternel Dieu prit l'homme, et le plaça dans le jardin d'Éden pour le cultiver et pour le garder », (La Sainte Bible, 1990, Genèse, 2 :15). Dieu lui-même, connaissait la valeur et l'importance de l'équilibre écologique. C'est à juste titre qu'il a créé la flore et la faune pour le bonheur de l'homme. Ainsi, la paix sociale dans le langage théologique est indissociable de la protection de l'environnement. Elle établit une relation harmonieuse entre Dieu, les hommes et la biodiversité. Dans la religion chrétienne, la paix est un état d'esprit qui est générateur d'équilibre, de justice, de responsabilité et de réconciliation avec la création entière.

Dans cette perspective la paix constitue un véritable catalyseur de la préservation environnementale. En réalité, la construction d'une humanité durable implique une gestion responsable des ressources naturelles et environnementales. « Si tu veux construire la paix, protège la création. Le respect de la création revêt une grande importance, car la création est le début et le fondement de toutes les œuvres de Dieu », (BENOÎT XVI, 2010, p. 1). En d'autres termes, préserver l'équilibre de l'environnement, c'est choisir de vivre de façon authentique, paisible et harmonieuse. Toutes les crises et les catastrophes naturelles que connaît notre monde sont dues aux abus que l'homme commet sur la nature. À ce titre, il ajoute :

À cause de la cruauté de l'homme envers l'homme, nombreuses sont les menaces qui mettent en péril la paix et le développement intégral authentique de l'homme – guerres, conflits internationaux et régionaux, actes terroristes et violations des droits de l'homme – les menaces engendrées par le manque d'attention – voire même par les abus – vis-à-vis de la terre et des biens naturels, qui sont un don de Dieu, ne sont pas moins préoccupantes. C'est pour cette raison qu'il est indispensable que l'humanité renouvelle et renforce "l'alliance entre l'être humain et l'environnement, qui doit être le miroir de l'amour créateur de Dieu, de qui nous venons et vers qui nous allons" (BENOÎT XVI, 2010, p. 1).

La prise de conscience de la valeur et du caractère vitale de l'héritage naturel dans un État, permet de développer des attitudes prospectives et écocitoyennes. La saisie de cette réalité conduit à des pratiques respectueuses de l'environnement. Lorsque la paix de Dieu habite l'homme, celui-ci développe une attitude respectueuse envers l'environnement. Il urge d'opérer une révision des notions du développement et de l'économie :

Il est donc sage d'opérer une révision profonde et perspicace du modèle de développement, et de réfléchir également sur le sens de l'économie et de ses

objectifs, pour en corriger les dysfonctionnements et les déséquilibres. L'état de santé écologique de la planète l'exige ; la crise culturelle et morale de l'homme le requiert aussi (BENOÎT XVI, 2010, p. 5).

C'est donc à ce prix que l'on peut parvenir à une attitude écocitoyenne moderne, modèle, exemplaire et pérenne. Poursuivant toujours son argumentation il écrit : « Pour contrer ce phénomène, (...) il est aussi nécessaire que l'activité économique respecte davantage l'environnement. Quand on utilise des ressources naturelles, il faut se préoccuper de leur sauvegarde », (BENOÎT XVI, 2010, pp. 6-7). Ici, le Pape invite à adopter une attitude prospective et responsable vis-à-vis de l'environnement. Toutefois, la paix n'a-t-elle pas une dimension ontologique ?

3 - La paix comme horizon ontologique du *Dasein*

La paix dans la perspective heideggérienne ne doit pas être perçue au sens courant du terme, c'est-à-dire l'absence de guerre ou l'accord entre les États, source de quiétude. La paix n'est pas la résultante d'un effort politique et juridique des États. En effet, pour le sens commun : « La paix est la suppression de la guerre » (M. Heidegger, 1973, p. 62). Autrement dit, la paix dans un État est synonyme de calme issu de la cessation des combats entre les belligérants.

Cette paix qui naît de l'accord entre les parties prenantes de ce conflit n'est aucunement la paix véritable au sens heideggérien du terme, parce que « cette paix-de-guerre va de nouveau s'ouvrir sur une offensive-de-paix, dont les attaques se laissent à peine qualifier de pacifiques ». (M. Heidegger, 1973, p. 62). Cela suppose qu'une société qui fonde sa paix sur la victoire des canons ne fera que sombrer dans une spirale de violence alterner de détente et d'affrontement perpétuel. Pour (M. Heidegger, 1973, p. 62), « la paix, qui supprime la guerre, ne saurait être assurée que par une guerre (...) [D'ailleurs], comment la paix doit-elle être assurée par ce qu'elle supprime ? » À travers cette interrogation, le fribourgeois veut montrer que le concept de paix va au-delà de l'appréhension de l'homme contemporain. La paix selon lui, revêt plutôt un sens existentiel et ontologique. Abondant dans le même sens, Levinas déclare : « La paix ne peut donc pas s'identifier avec la fin des combats qui cessent faute de combattants, par la défaite des uns et la victoire des autres », (E. Levinas 1971, p. 342). Pour lui, la paix est d'abord une paix ontologique inscrite au cœur de l'altérité et qui ne s'actualise que par une relation saine de proximité, de cohabitation ou de voisinage dont les individus font montre les uns envers les autres. Cela signifie que la paix transcende le cadre politique pour se cristalliser dans la sphère ontologique. En effet, la véritable paix ne se trouve pas dans l'ordre extérieur, mais dans un rapport authentique à l'Être, car « l'homme est, et il est homme, pour autant qu'il est l'ek-sistant. Il se tient en extase vers l'ouverture de l'Être, ouverture qui est l'Être lui-même » (M. Heidegger, 1983, p. 131). En clair, c'est dans et à partir de cette ouverture à l'Être que naît la paix véritable.

Aussi ajoute-il que la vraie « paix qu'est la *Lichtung*, clairière de l'Ouvert [est] l'asile du sein » (M. Heidegger, 1976, p. 299). Autrement dit, la paix réside dans une entente parfaite du *Dasein* avec l'Être. En effet, l'homme (le *Dasein*) est souvent "jeté" dans un monde inauthentique de distraction appelé le « *On* », de technique, d'oubli de l'Être. Ainsi, retrouver le lien authentique à l'Être engendre une forme de paix intérieure, un apaisement existentiel. Dans ces conditions la paix peut s'entendre comme ouverture à l'Être. En effet, pour lui, l'homme n'est pas un simple individu social mais un être-ouvert (*In-der-Welt-sein*) capable de laisser advenir l'Être. Cette ouverture, loin d'être un simple état de tranquillité, est une disposition à accueillir le monde tel qu'il est. Pour le penseur allemand, « cette paix d'ataraxie qui résulte d'une assise et d'une quiétude délivrées de toute peine » (M. Heidegger 1988, p. 227) est à concevoir comme l'absence d'inauthenticité. Dans cette perspective, la paix n'est pas le résultat d'un arbitrage extérieur, mais la manifestation d'un accord fondamental avec le sens de l'existence. En effet, l'homme authentique vit en acceptant sa finitude et sa liberté. Cette attitude existentielle pourrait être vue comme une source de paix intérieure, une paix avec soi-même dans une acceptation totale de sa mort comme vérité de son existence, d'où il pourra habiter paisiblement la terre.

3.1- La paix comme l'habiter authentique de l'homme sur terre

L'expression « habiter authentiquement la terre » chez Heidegger s'enracine dans sa réflexion sur l'habiter de l'homme en rapport à l'Être. Mais, comment le *Dasein* (l'homme) doit-il habiter authentiquement la terre ? Pour Heidegger, il n'y a nul doute, « l'homme habite en poète sur cette terre » (M. Heidegger 1958, p. 47). Habiter dans la perspective Heideggérienne, ne se réduit pas d'abord au logement, mais désigne la manière fondamentale dont l'homme se tient sur terre. C'est pour cette raison qu'il suggère que l'homme habite la terre en poète, c'est-à-dire dans le respect et l'écoute du monde et de l'Être. Cette forme de vie respectueuse et enracinée dans le poétique peut être perçue comme une forme de paix ontologique.

Toutefois, que signifie habiter ? Selon Heidegger habiter « signifient demeurer, séjourner, juste comme l'ancien mot *bauen* [qui a pour synonyme] *Wunian* [et qui à son tour] signifie être content, mis en paix, demeurer en paix » (M. Heidegger 1958, p. 175). Autrement dit, habiter et paix sont consubstantiels, c'est-à-dire intrinsèquement liés. Ainsi, la paix donne un sens à l'habiter et habiter fonde la paix. De ce fait, l'habiter peut s'appréhender comme un mode d'existence du *Dasein* et non une simple activité humaine. Par ailleurs, que signifie la paix dans la terminologie heideggérienne ?

Le mot paix (*Friedel*) veut dire ce qui est libre (*das Freie, das Freye*) et libre (*fry*) signifie préservé des dommages et des menaces, préservé de ..., c'est-à-dire épargné. *Freien* veut dire proprement épargner, ménager. (...) Pour parler d'une façon qui s'accorde avec le mot *freien*. Habiter, être mis en sûreté, veut dire : rester enclos (...) *Einfrieden*, enclore, que nous rendons par « entourer d'une

protection », est dérivé de Friede protection, sécurité, paix. (M. Heidegger 1958, pp. 175-176).

En d'autres termes, le trait fondamental de l'habiter est le ménagement et par ricochet la paix. La paix est donc un état de repos, d'harmonie avec l'être où l'homme est libéré de l'errance et du déracinement de la technique moderne. Habiter, c'est séjourner authentiquement sur terre : « "Sur terre" déjà veut dire "sous le ciel". L'un et l'autre signifient en outre "demeurer devant les divins" et impliquent "appartenant à la communauté des hommes". Les Quatre : la terre et le ciel, les divins et les mortels, forment un tout à partir d'une *Unité originelle* » (M. Heidegger 1958, p. 176). Cette unité originelle est ce que le Fribourgeois nomme le Quadriparti. Comme il le dit : « Les mortels sont dans le Quadriparti lorsqu'ils habitent. (...) Les mortels habitent de telle sorte qu'ils ménagent le Quadriparti, le laissant revenir à son être » (M. Heidegger 1958, p. 177). Le quadriparti est donc la réunion des quatre dimensions fondamentales du monde où se déroule l'existence humaine.

La première dimension est la Terre. Elle n'est pas une simple matière exploitable, mais plutôt ce qui porte, nourrit et recueille la vie. La terre constitue le fondement qui rend possible l'existence. À ce propos il affirme : « La terre est celle qui porte et qui sert, elle fleurit et fructifie, étendue comme roche et comme eau, s'ouvrant comme plante et comme animal », (M. Heidegger, 1958, p. 176), Pour lui, la terre est le réceptacle qui accueille et recueille tout ce qui est et dont le *Dasein* en est le plus particulier : « Le *Dasein*, en outre, se distingue lui-même de tout autre étant. (...) Le *Dasein* est un étant qui n'apparaît pas seulement parmi d'autres étants. Ce qui le distingue ontiquement, c'est que, dans son être, il y va pour cet étant de cet être » (M. Heidegger, 1986, p. 36). C'est dire que le *Dasein* transcende le cadre ontique pour s'accommoder au cadre ontologique. Mieux, il n'est pas un étant parmi tant d'autres avec des propriétés biologique et psychologiques, mais il est un existant et son être est toujours à ajouter, à assumer et à accomplir.

La deuxième est le Ciel qui désigne l'espace des astres, la lumière et l'obscurité, les saisons, le passage du temps. Le ciel représente l'ouverture cosmique dans laquelle l'homme se situe. « Le ciel est la course du soleil, le progrès de la lune, l'éclat des astres, les saisons de l'année, la lumière et la tombée du jour, l'obscurité et la clarté de la nuit, l'aménité et les rigueurs de l'atmosphère, la fuite des nuages et la profondeur azurée de l'éther » (M. Heidegger, 1986, p. 212). Selon Heidegger, le ciel est ce qui donne à l'homme la mesure du temps, de l'orientation et de l'habitation. Le ciel rappelle à l'homme qu'il n'est pas maître de tout, mais qu'il vit sous des rythmes et des cycles qui le dépassent, par conséquent, il doit contrôler les actions qu'il pose.

La troisième est relative aux Divins qui constituent une dimension fondamentale du quadriparti dans laquelle l'homme habite poétiquement le monde. Les Divins ne se réduisent pas à une religion déterminée, mais désignent la présence du sacré, ce qui

suscite l'étonnement, l'attente et le respect. Siéger parmi les Divins pour les mortels, est un mode d'ouverture vers ce qui les dépasse. Mieux, c'est un mode de présence qui appelle l'homme à se situer autrement dans l'existence. Heidegger déclare ce qui suit : « Les divins sont ceux qui nous font signe, les messagers de la Divinité. De par la puissance cachée de celle-ci, le dieu apparaît dans son être, qui le soustrait à toute comparaison avec les choses présentes » (M. Heidegger, 1986, p. 212). Les Divins rappellent à l'homme qu'il est exposé au système et qu'il doit apprendre à ménager plutôt qu'à le maîtriser.

La quatrième dimension est celle des Mortels qui ne sont rien d'autres que les hommes, définis par leur condition de finitude. En effet, les Mortels ne sont pas simplement des êtres humains en tant qu'êtres vivants, mais des êtres conscients de leur état de finitude, c'est-à-dire capables de savoir qu'ils mourront et capable de se rapporter à cette finitude. C'est dans cette perspective qu'il affirme : « Les mortels sont les hommes. On les appelle mortels, parce qu'ils peuvent mourir. Mourir signifie : être capable de la mort en tant que la mort. Seul l'homme meurt. L'animal périt. La mort comme mort, il ne l'a ni devant lui ni derrière lui » (M. Heidegger, 1986, p. 212). Ici, l'auteur distingue le simple « périr » des animaux du mourir propre aux hommes. La vérité est que l'homme est mortel non pas qu'il peut mourir seulement au sens biologique du terme, mais parce qu'au sens existentiel, il vit dans la conscience de sa finitude. Être mortel, c'est avoir une relation singulière à la mort, porter sa propre mort et vivre dans cette possibilité extrême.

La vie humaine devient authentique lorsque l'homme assume pleinement sa condition de mortel. Dès lors, l'authenticité s'ouvre à nous lorsque que l'homme se confronte à sa propre mort, non pas dans l'angoisse paralysante, mais dans la lucidité qui permet de donner un sens à son existence. Aussi, faut-il ajouter que la confrontation à la mort est une source de libération, de quiétude et paix véritable. Elle permet aux hommes de comprendre la vie comme un temps limité, une possibilité à assumer en toute responsabilité. Autrement dit, les mortels vivent authentiquement sur terre, lorsqu'ils se tiennent dans l'ouverture de leur finitude, reconnaissent que leur vie n'est pas infinie et qu'ils doivent choisir d'agir de manière responsable.

3.2- La paix comme séjour dans la vérité de l'être

Appréhender la paix comme séjour dans la vérité de l'être signifie que la paix est un mode d'être, une disposition fondamentale de l'existence dans laquelle le *Dasein* est en accord avec la vérité de l'être. Autrement dit, la paix véritable s'acquiert lorsque l'homme séjourne, voire habite auprès de l'Être. L'être humain ou encore le *Dasein*, en tant qu'être jeté dans le monde, acquiert la consistance de son être qu'en demeurant dans la vérité de l'Être. En effet, la vérité de l'être (ou *alêtheia* en grec) désigne, chez Heidegger, le dévoilement, le fait que l'Être se révèle à l'homme dans l'ouverture de

l'existence. Ainsi, l'homme n'est pas le maître de cette vérité, mais celui qui habite cette ouverture, celui qui séjourne dans l'éclaircie (*Lichtung*) où l'être se montre. C'est ce que nous traduit Heidegger en ces mots : « L'homme est bien plutôt « jeté » par l'Être lui-même dans la vérité de l'Être, afin qu'ek-sistant de la sorte il veille sur la vérité de l'Être, pour qu'en la lumière de l'Être, l'étant apparaisse comme l'étant qu'il est ». (M. Heidegger, 1983, p. 88). Cela revient à dire que c'est dans le séjour de l'Être que la vie de l'homme prend forme et acquiert tout son sens.

En réalité, chez Heidegger, la paix qui naît du séjour de l'homme dans la vérité de l'Être prend le sens du calme et de la sérénité. La paix synonyme du calme (*die Ruhe*) et de la sérénité (*Gelassenheit*) ne signifie pas simplement une absence de bruit ou une tranquillité extérieure, mais elle a plutôt une portée ontologique liée à l'être même de l'homme et de son rapport au monde. Dans ces conditions, le calme signifie séjour dans la vérité de l'Être. Lequel séjour, permet à l'homme, en tant qu'être de dévoilement, de demeurer dans la proximité de l'Être. En d'autres termes, le calme et la sérénité, sont des attitudes intérieures par lesquelles l'homme se tient dans la proximité, sans agitation, sans vouloir tout maîtriser ni tout contrôler. Justement, c'est cette attitude, sinon ce niveau de vertu intérieure dont a besoin le politique africain et qu'il doive aujourd'hui posséder à tout prix. De ce fait, si les politiques africains, parvenus à la tête de nos États gèrent le pouvoir dans le calme et dans la sérénité, l'on connaîtra la paix véritable. Mais qu'est-ce donc que le calme ?

Le calme dans la terminologie heideggérienne est perçu comme le repos de l'homme dans l'ouvert de l'Être. Autrement dit, l'homme calme n'est pas celui qui s'endort, mais celui qui écoute l'Être, qui se recueille et laisse venir les choses telles qu'elles sont. Ainsi, pour (M. Heidegger 1976, p. 176) : « L'homme est celui dont il est besoin qu'il accède à l'être de la vérité. Séjournant ainsi à son origine, l'homme serait touché et intéressé par ce qu'il y a de noble en son être. Il pressentirait toute noblesse ». Dans cette perspective, nous pouvons dire que le monde ne connaît pas la paix véritable faute de connexion de l'homme contemporain de sa source ontologique. Notre monde est en pleine décadence, car le politique semble être coupé, voire déconnecté de sa source ontologique. Pour monter de façon claire et précise les conséquences de cette déconnection de l'homme à sa source nourricière, il affirme : « La question de l'être est aujourd'hui tombée dans l'oubli », (M. Heidegger, 1986, p. 25). Les guerres, les conflits socio-politiques interminables, la monopolisation du pouvoir politique par certains chefs d'États dans le monde en général, et en particulier sur le continent africain met en évidence ce caractère gravissime de cet oubli.

Conclusion

La paix s'impose comme un moteur essentiel de transformation vers une humanité durable. En favorisant la stabilité, la cohésion sociale, la croissance économique et la protection de l'environnement, elle crée les conditions pérennes du développement social. Toutefois, son efficacité dépend de la qualité des politiques mises en œuvre et de l'engagement des acteurs sociaux.

Au plan politique, nous avons montré que la paix crée les conditions institutionnelles du développement : bonne gouvernance, justice sociale, investissement dans le capital humain. Au plan théologique, elle réconcilie l'homme avec sa responsabilité environnementale originelle, telle qu'elle est énoncée dans les Saintes Écritures et approfondie par l'enseignement du Magistère. Au plan ontologique enfin, à la suite de Heidegger, nous avons établi que la paix véritable n'est pas le simple cessez-le-feu entre belligérants, mais l'habiter authentique de l'homme sur terre dans l'écoute de l'Être.

La paix ne doit donc pas être perçue comme une fin en soi, mais comme la base à partir de laquelle se construit une société plus juste, inclusive et responsable. La paix ouvre la voie à une humanité durable, mais c'est l'action collective et responsable qui en assure la réalisation. Habiter en paix sur cette terre, c'est accepter d'assumer sa part de responsable.

Reference Bibliographiques

HEIDEGGER Martin, 1988, *Les hymnes de Hölderlin : La Germanie et Le Rhin*, Paris, Gallimard, 285 p.

HEIDEGGER Martin, 1973, *Qu'appelle-t-on penser ?* Paris, PUF, 362 p.

HEIDEGGER Martin, 1976, *Questions III et IV*, Paris, Gallimard, 488 p.

HEIDEGGER Martin, 1986, *Être et Temps*, Paris, Gallimard, 590 p.

HEIDEGGER Martin, 1983, *Lettre sur l'humanisme*, Paris, Aubier-Montaigne, 183 p.

HEIDEGGER Martin, 1983, *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 349 p.

LEVINAS Emmanuel, 1971, *Totalité et Infini, Essai sur l'extériorité*, Paris, Martinus Nijhoff, 347 p.

VAYSSE Jean-Marie, 2007, *Dictionnaire Heidegger*, Paris, Ellipses Édition Marketing S.A., 189 p.

Conférence des Nation Unies sur le développement durable, Rio+20, (2012), *Note de Décryptage des enjeux de la Conférence Rio+20*, 150 p.

WILTZER Pierre-André, 2004, « Vers une paix et un développement durables en Afrique », in *Afrique contemporaine*, 2004/1 n° 209, pp. 23-37.

KHAZRI Afifa, 2011, « Le développement durable et les conflits armés », *Télescope*, vol. 17, n° 2, p. 114-130.

DORSOUMA Al Hamandou et BOUCHARD Michel- André, 2014, « Conflits armés et environnement », in *Développement durable et territoires*, 16 p.

NZIE Paule Elsie et TCHAKOUNTE Njod, 2025, « Effets des conflits armés sur l'environnement en Afrique Centrale : Evidences empiriques », in *Revue "Repères et Perspectives Economiques"*, Vol. 9, N° 2, pp. 507-535.

MO IBRAHIM Fondation, 2025, « Conflits et ressources naturelles en Afrique : le cercle vicieux », *Rapport de recherche*, 20 p.

ROUZET Dorothée, 2026, « Perspectives mondiales au printemps 2026 : L'économie mondiale à l'épreuve d'un nouveau choc énergétique », in *Trésor-Eco*, n° 385, 12 p.

LEMIERRE Jean, 2026, « Produits pétroliers raffinés : doit-on craindre des pénuries en Europe », in *ECOWEEK*, N° 26.14, 11 p).

BARRAL Pierre, 2026, « Guerre au Moyen-Orient : quels impacts et quelle stratégie ? », in *VEGA Investment Solutions*, 8 p.

VESIC Andrija et MORIN Éric, 2026, « Conflit entre les États-Unis, Israël et l'Iran : les répercussions sur l'économie, les marchés et les portefeuilles de placements sept semaines plus tard », in *Gestion globale d'actifs CIBC*, 6 p.

CHAAR Samy et BINDELLI Luca, 2026, « Conflit États-Unis-Israël-Iran : Scénarios macroéconomiques et d'investissement », in *Lombard Odier, CIO Office Flash*, 6 p.

PAPADASKI Bill, 2026, « L'Europe se dirige vers des hausses de taux, ralentissant sa croissance », in *point de vue de CIO Office*, 6 p.

BENOÎT XVI, 2010, « Si tu veux construire la paix, protège la création », *Message de sa sainteté pour la célébration de la journée mondiale de la paix*, Libreria Editrice Vaticana, 15 p.

ANYAEGBUNAM Ndidi, 2025, « La promotion d'une paix durable par la voie du développement durable en Afrique », (A/80/179-S/2025/468), p 30).

Saint-Père, 2022, « Dialogue entre les générations, éducation et travail : des outils pour construire une paix durable », *Message pour la 55ème Journée mondiale de la paix*, 21 p.

Organisation internationale du Travail, 2026, « L'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience », *Conférence internationale du Travail, 114e session*, 288 p.

OCDE, 2026, Les fondements de la croissance et de la compétitivité 2026, Paris, Éditions OCDE, 382 p.

GREFFE Xavier, 1986, Science économique et développement endogène, Unesco, 272 p.

GRO Harlem Brundtland, 1987, « *Our common future* », Trad. Française *Notre avenir à tous*, rapport de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement, Montréal, Les Éditions du fleuve, 349 p.